

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie BE

Public concerné et prérequis :

Tout conducteur titulaire du permis B répondant à la condition :
- Etre titulaire du permis B

Qualification des intervenants :

BEPECASER ou TP ECSR

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projecteur

Véhicule catégorie B équipé de double commande + remorque dont la somme des PTAC est supérieure à 4250 kg

Avez-vous un handicap ? Si oui, nous contacter au 05.55.77.54.50

Durée, effectifs :

21 heures.

1 stagiaire.

Programme :

- 1- Identifier les objectifs et étapes de la formation (1h00)
- 2- Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations orales de l'examen (7h00)
- 3- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul - Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation (6h00)
- 4- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers - Pratiquer une conduite autonome sûre et économique (6h00)
- 5- Evaluer les acquis de la formation et synthèse du stage (1h00)

TRANSPOLE FORMATION

2335 ROUTE NATIONALE Z.A. DU MARTOULET 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES

Tél. 0555775450 – administration@transpole-na.fr

SAS au capital de 20000 € – RCS LIMOGES B 911 720 803 – SIRET 91172080300012 – NAF 8559A

Modalités d'évaluation des acquis :

Examen IESM
Examen Circulation

Sanction visée :

Permis de conduire BE

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Jeux de piquets

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie C

Public concerné et prérequis :

Tout conducteur titulaire du permis B répondant aux 2 conditions suivantes :

- 21 ans minimum
- Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Qualification des intervenants :

BEPECASER ou TP ECSR Groupe Lourd

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projecteur
Lettre de voiture électronique
Véhicules nouvelle technologie

Avez-vous un handicap ? Si oui, nous contacter au 05.55.77.54.50

Durée, effectifs :

70 heures.
1 stagiaire.

Programme :

- 1- Identifier les objectifs et étapes de la formation (1h00)
- 2- Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen (21h00)
- 3- Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité (28h00)
- 4- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul - Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers - Pratiquer une conduite autonome sûre et économique (19h00)
- 5- Evaluer les acquis de la formation et synthèse du stage (1h00)

Modalités d'évaluation des acquis :

TRANSPOLE FORMATION

Examen IESM
Examen Circulation

Sanction visée :

Permis de conduire

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Véhicule porteur équipé de double commande
Transpalette mécanique

Diabolo

Jeux de piquets

Sangles d'arrimage

Chaines hivernales

Simulateur chronotachygraphe

TRANSPOLE FORMATION

2335 ROUTE NATIONALE Z.A. DU MARTOULET 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES

Tél. 0555775450 – administration@transpole-na.fr

SAS au capital de 20000 € – RCS LIMOGES B 911 720 803 – SIRET 91172080300012 – NAF 8559A

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie CE

Public concerné et prérequis :

Tout conducteur titulaire du permis B et C répondant aux 2 conditions suivantes :

- 21 ans minimum
- Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Qualification des intervenants :

BEPECASER ou TP ECSR Groupe Lourd

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projecteur
Lettre de voiture électronique
Véhicules nouvelle technologie

Avez-vous un handicap ? Si oui, nous contacter au 05.55.77.54.50

Durée, effectifs :

70 heures.
1 stagiaire.

Programme :

- 1- Identifier les objectifs et étapes de la formation (1h00)
- 2- Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen (21h00)
- 3- Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité (28h00)
- 4- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul - Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers - Pratiquer une conduite autonome sûre et économique (19h00)
- 5- Evaluer les acquis de la formation et synthèse du stage (1h00)

Modalités d'évaluation des acquis :

TRANSPOLE FORMATION

Examen IESM
Examen Circulation

Sanction visée :

Permis de conduire CE

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Véhicule porteur équipé de double commande
Transpalette mécanique
Diable
Jeux de piquets
Sangles d'arrimage
Chaines hivernales
Simulateur chronotachygraphe

TRANSPOLE FORMATION

2335 ROUTE NATIONALE Z.A. DU MARTOULET 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES

Tél. 0555775450 – administration@transpole-na.fr

SAS au capital de 20000 € – RCS LIMOGES B 911 720 803 – SIRET 91172080300012 – NAF 8559A